

**VŒU DEPOSE**  
**par les groupes PCF, Verts et PS-PRG**

**Fret ferroviaire : un enjeu d'intérêt général**

De 2004 à 2008, les plans de restructuration successifs des gouvernements et de la SNCF ont mis chaque année 1,5 million de camions sur les routes.

Le nouveau programme d'abandon par la SNCF dès 2010 de 60 à 70% de ce qui reste des dessertes locales représentera l'équivalent annuel de 1,2 million de camions supplémentaires et se traduira par la suppression de 6 000 emplois de cheminots.

A cette politique d'abandon s'ajoute le mauvais état des infrastructures ferroviaires dont la responsabilité incombe à l'Etat et qui risque de conduire à des fermetures de lignes. En Région Centre, après la fermeture de Descartes-Tournon St Martin, c'est celle de Sully/Loire-Aubigny, où circulent des trains de gaz, qui est programmée.

Cette logique est contraire aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet à serre, de sécurisation du réseau routier.

Pendant ce temps, le gouvernement, à grand renfort de communication, veut faire croire qu'il va investir 7 milliards d'euros. Qu'en est-il ? Une partie des projets annoncés reposeront sur les engagements des Contrats de projet Etat/Région financés à 55% par les Régions. Certes Nicolas Sarkozy et Jean-Louis Borloo nous parlent de projet d'avenir, mais ces projets sont pour 2020, 2025 et aucun engagement n'est acté pour les financer.

Pendant ce temps, le projet de budget des transports de la nation pour 2010 est en recul de 2% sur celui de 2009 qui lui-même était moins élevé que celui de 2008.

Pourtant les besoins de report modal sont réels. Pour ne s'en tenir qu'au transport intérieur de marchandises, tous modes confondus, en 2008, celui-ci représentait 250 milliards de tonnes par kilomètre. Seulement 24 milliards ont été transportés par le ferroviaire.

C'est la raison pour laquelle le Conseil régional, réuni en session le 22 octobre 2009, demande à l'Etat :

- de faire arrêter les décisions de la SNCF de supprimer la quasi-totalité des dessertes locales
- de déclarer, comme cela figure dans le document issue des ateliers du Grenelle de l'environnement, les transports de marchandises les moins polluants comme le ferroviaire, le fluvial et le cabotage maritime d'intérêt général
- de mettre en place un grand plan de modernisation des infrastructures ferroviaires conforme aux préconisations du rapport de l'école polytechnique de Lausanne, soit un effort annuel de 1 milliard d'euros pendant un minimum de dix ans.
- de donner les moyens financiers à RFF pour qu'il assure ses missions
- de conserver et de développer le maillage ferroviaire de la région Centre
- de mettre en place d'une réelle concertation avec les 5 composantes du Grenelle à la fois au niveau national et régional.